

2^{ème} TROPHÉE VETERANS

GOLF RESORT MONTPELLIER FONTCAUDE

16 et 17 Mai 2019

Golf Resort Montpellier Fontcaude

38 Avenue des Hameaux du Golf 34990 Juvignac

Tél : 04 67 45 90 10 / Fax : 04 67 45 90 20

E-mail : golf@golfhotelmontpellier.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 65 ans** ou plus la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés au plus tard le 15 mai 1954**.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Messieurs : index inférieur à 25.5 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
108	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **1^{er} Mai 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : Seront réservées 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 - Inscription

Les demandes d'inscription, accompagnées du droit d'engagement, seront adressées par courrier à :

Golf Resort Montpellier Fontcaude

Trophée Seniors II 2019

38 Avenue des Hameaux du Golf

34990 Juvignac

Adultes Non Abonnés du Club **80 €**

Adultes Abonnés du Club **40 €**

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **6 Mai** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le 15 Mai 2019 sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Vendredi 17 Mai 2019, 30 minutes après l'arrivée du dernier groupe

Trophée au 3 premiers du classement Brut Messieurs

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.